



# L'AFFRONT

Le journal *effronté* des étudiantes et des étudiants de Montmorency  
Vol. 1, No. 2 – Mars 2025 Corrigé



**Venez à l'Assemblée  
générale du 1er avril!**

# Sommaire

## **Politimo** (politique) p.2-10

Entrevue avec un ex-travailleur d'Amazon

Le Conseil de programmes du 20 février

L'AGEM: ton association étudiante  
...mais comment ça marche?

La « solution » du Collège concernant la salle  
de recueillement est ridicule!

Ne comptons que sur nos propres moyens

Sommes-nous prisonniers de la  
surconsommation américaine?

Le CEGEP soi-disant « apolitique »

La Syrie, l'Ukraine, Trump...  
et le Collège Montmorency

## **Arts et culture** p.11-12

Le coût humain de la fast fashion

Whispers

## **Mon Mot** (opinions) p.13

L'article du MCL, un scandale fabriqué

## **P'tites annonces** p.14

# Une mise au point sur la nature de l'Affront

**J**e croyais que le mot du fondateur de la première édition de l'Affront avait été assez clair sur le sujet, mais il semble que cela n'a pas été assez clair. Je m'en excuse.

Pour la première édition ainsi que la deuxième, j'ai essayé de trouver certaines personnes avec qui je n'avais pas le même avis sur certains sujets, mais aucun texte ne m'a été envoyé de leur part. Il est arrivé similairement pour des articles avec lequel j'étais en accord. J'ai attendu, relancé, mais j'ai dû accepter que certains des textes ne puissent pas être publiés puisqu'il fallait que je publie un jour. Je ne pouvais pas repousser la date limite à l'infini pour des personnes qui ne me répondait plus. C'est quelque chose que je n'ai pas vraiment aimé faire.

Tout ça pour dire, je veux des textes! Que je sois en accord avec leurs opinions ou non! Il est tout à fait acceptable de publier des critiques des membres du Comité exécutif ou moi. Je ne vois pas l'Affront comme l'organe de communication du Comité exécutif.

Je veux seulement offrir aux membres de l'Association un endroit pour publier leurs écrits pour qu'on puisse inciter nos collègues à prendre action. J'aimerais bien qu'il ait des articles sur les arts, la culture, des textes d'opinion, un peu de tout.

Je comprends qu'il peut faire peur de se lancer dans le public, mais j'espère que d'autres vont avoir le courage de le faire, même si on est pas en accord, même si tu crois que je devrais perdre mon poste.

Je sais que l'Affront est encore en majorité mes écrits et ça me déçoit, mais je crois vraiment que publier quelque chose, même s'il n'est pas bon, même si tout le monde n'est pas d'accord. Au moins, on en parle.

En espérant vous voir en force pour numéro 3.

**Kevin Halley**

## Entrevue avec un ex-travailleur d'Amazon

**E**n janvier dernier, nous apprenions que le géant américain fermait les portes de ses sept entrepôts en sol québécois. Ainsi, plus de 1700 travailleurs et travailleuses perdaient alors leur emploi. Évidemment, Amazon prétend revenir à son modèle d'affaire d'avant 2020, c'est-à-dire d'avoir recours à de la sous-traitance pour ce qui est de la livraison de colis. Cependant, il est difficile de ne pas voir dans ces fermetures une décision strictement antisyndicale. En effet, ces fermetures arrivent justement en plein processus de négociation d'une première convention collective. Notre collaborateur spécial s'est entretenu avec Denis Letourneau, un ex-travailleur d'Amazon et membre du comité de négociation.

### Pourquoi avez-vous entamé des démarches pour vous syndiquer?

Il faut d'abord savoir que la décision de tenter de syndiquer LES entrepôts d'Amazon a été prise par un groupe de travailleurs et travailleuses membres de l'Alliance ouvrière.

Ce groupe a comme objectif de donner plus de pouvoir aux travailleurs et travailleuses. Il a aussi comme objectif de réduire le pouvoir des plus grands riches de la planète afin de parvenir à une vraie démocratie.

Nous savions déjà que les conditions de travail chez Amazon étaient exécrables. Nous savions aussi que cette entreprise engrangeait des millions de dollars en partie en raison des mauvaises conditions de travail de ces travailleurs et travailleuses.

Suite à cette décision, 4 membres se sont fait embaucher par l'entrepôt nommé DXT4 à Laval. Après une année et demie, ils ont réussi à faire signer une carte d'adhésion à plus de la moitié des travailleuses et travailleurs de cet entrepôt. En mai 2024 notre syndicat a été créé officiellement.

Il est à noter que d'autres membres de l'alliance ouvrière se sont fait engager dans d'autres entrepôts d'Amazon mais que le nombre de cartes signées ne dépassait pas le 50% exigé.

### Quelles étaient vos principales revendications?

- 26\$ de l'heure au départ et 30\$ de l'heure après 30 mois.
- Augmentation de la prime de nuit de 1,50\$ à 2\$ de l'heure.
- 5\$ de l'heure de plus pour les chefs d'équipe.
- Suivi plus serré des accidents de travail.<sup>1</sup>
- Des règles claires quant à l'obtention de la permanence (480jours).
- Plus de semaines de vacances au fur et à mesure de l'ancienneté.

1: D'après lui, en 1 an, il y a plus de 50% des travailleurs d'entrepôt qui se sont blessés.

- Plus de congés de maladie et plus de congés spéciaux.
- Meilleur régime de retraite.
- Meilleures assurances collectives.
- Des règles claires, sans favoritisme, pour l'obtention de postes ou de privilèges.
- Des règles claires pour la réembauche des travailleurs suite à des mises à pied pour manque de travail.
- Un local syndical à l'intérieur de l'usine.

### Comment s'est déroulé les négociations avec Amazon?

Heureux hasard, j'étais membre du comité de négociation.

Celui-ci était formé d'un avocat de la CSN, qui faisait office de porte-parole du syndicat, d'un conseiller syndical de la CSN, du président du Syndicat des travailleuses et travailleurs d'Amazon Laval et de moi-même. La partie patronale était représentée par 2 avocats, dont un de ceux-ci faisait office de porte-parole, d'une spécialiste des ressources humaines et d'un directeur d'un entrepôt semblable au nôtre (DXT5). Seulement les 2 porte-parole discutent entre eux durant les rencontres,

Nous avons eu 14 rencontres de négociation. Le ton était cordial et les travaux étaient faits de façon professionnelle. Le problème principal de ces rencontres venait du fait que les représentants patronaux n'avaient des mandats qu'au compte-goutte. Ils n'étaient absolument pas décisionnels. Les vrais décideurs venaient des États-Unis.

Aussi, il y avait très peu de points où il y avait une entente. La grande majorité des points de vue étaient diamétralement opposés.

Les 2 parties savaient que les négociations arrivaient dans une impasse et qu'un arbitre serait bientôt demandé pour décider de notre convention collective grâce à une clause exclusive du Code du travail québécois portant sur la négociation pour une première convention collective.

Amazon savait que l'arbitre déciderait nécessairement une amélioration de nos conditions de travail et salariales.

La rencontre (22 janvier) où nous pensions faire appel à un arbitre n'a jamais eu lieu, car les dirigeants d'Amazon savaient pertinemment que nos conditions de travail et nos salaires se verraient améliorés. Amazon ne pouvait pas permettre que les travailleurs d'un entrepôt réussissent à améliorer leurs conditions d'emplois grâce à la syndicalisation. Cela

aurait été un exemple pour les autres entrepôts du Québec et, pourquoi pas, pour tous les entrepôts d'Amazon sur la planète!

### **Comment avez-vous appris que vous perdriez vos jobs?**

Le 22 janvier, nous avons appris notre licenciement par un courriel d'Amazon. Personnellement, je m'en allais à une rencontre de négociation avec des représentants d'Amazon lorsque j'ai pris connaissance du licenciement collectif. Cette rencontre s'est transformée en caucus des membres du comité de négociation du syndicat pour décider de la suite des choses.

### **On comprend que la lutte n'est pas finie. Quelle est la suite des choses?**

Dès le soir du 22 janvier, un comité de citoyen formé en grande partie de membres de l'Alliance ouvrière a décidé du thème d'une campagne (*Ici, on boycotte Amazon*), d'un logo et d'un plan d'action qui s'est mis en branle dès le lendemain par du tractage et de l'affichage autour des métros de Montréal. Nous avons aussi nommé 2 porte-paroles de ce groupe.

La dernière journée de travail était le 7 février, et dès le 9 février, nous avons érigé un abri à la sortie de l'entrepôt syndiqué pour faire du piquetage et établir un quartier général pour tous les employés licenciés (syndiqués ou non). Nous avons tenu ce piquetage durant près de 3 semaines.

Nous avons tenu 2 manifestations, une organisée par la CSN, l'autre par l'Alliance ouvrière et le groupe « Ici, on boycotte Amazon ».

Nous sommes allés à Québec avec des travailleurs de l'entrepôt syndiqué (DXT4) pour déranger un dîner-causerie organisé par un groupe d'entrepreneurs en construction où le ministre du Travail allait faire une allocution. Nous avons occupé les lieux jusqu'à ce que nous obtenions une rencontre avec le ministre, notre président et un porte-parole du groupe ici on boycotte Amazon. Nous l'avons obtenu, mais nous n'avons rien obtenu de concret de la part de celui-ci.

Nous avons fait un convoi à partir de DXT4 vers le ministère du Travail pour y tenir un rassemblement pour sensibiliser la population au sort que nous réserve Amazon.

Nous avons fait un « drop de bannière » où il était écrit « Amazon méprise ses employés » sur un viaduc de l'autoroute 15 jusqu'à ce que la police nous demande de s'en aller.

Nous avons occupé une des usines des sous-traitants d'Amazon (Intelcom) jusqu'à ce que la police arrive pour nous demander de quitter les lieux.

Nous avons pris contact avec quelques syndicats pour avoir leur appui dans notre lutte.

Nous (La CSN) demandons devant les tribunaux la réouverture des entrepôts (long processus légal), pour tous les travailleurs syndiqués ou non. Nous croyons qu'Amazon n'a pas suivi les lois du travail en déménageant sa production d'un entrepôt syndiqué vers des sous-traitants non syndiqués. Il reste à le prouver devant les juges.

Malgré la fermeture de tous les entrepôts, le ministre du Travail a accepté de nommer un arbitre pour décider de notre convention collective. Le point le plus important que nous espérons obtenir avec cette convention collective presque inutile c'est une augmentation de

salaires rétroactive au premier juillet.

La loi prévoit des indemnités monétaires aux travailleurs de la part des entreprises qui effectuent des licenciements collectifs. La loi prévoit que les travailleurs d'entreprises de plus de 300 employés reçoivent 16 semaines de salaire complet à partir de la date de l'annonce du licenciement (22 janvier). La loi prévoit 12 semaines pour les travailleurs d'entreprises de moins de 300 employés. Il est évident que cette loi ne prévoit pas le licenciement des travailleurs de plusieurs lieux de travail appartenant à un seul employeur. Ce ne sont pas plus ou moins 300 employés qui ont perdu leur emploi, en réalité c'est 4 700!

Nous demandons au gouvernement de forcer Amazon à nous donner une compensation supérieure à ce qui est prévu par la loi étant donné le grand nombre de personnes licenciées. Nous demandons 1 année de salaire pour tous les travailleurs concernés.

Nous demandons aussi au gouvernement de couper les contrats publics avec Amazon.

Nous demandons un appui sans équivoque du gouvernement à nos demandes.

Nous demandons à Amazon de remettre les subventions que leur ont données les gouvernements.

Nous demandons l'arrêt des tarifs préférentiels d'Hydro Québec pour le centre de données (Amazon Web Services (AWS)) situé à Varenne.

Nous avons été cherchés l'appui du Centre des travailleurs immigrants (CTI) et du Mouvement Action Chômage (MAC). Ces derniers sont venus sous notre abri devant l'entrepôt DXT4 pour aider les travailleurs (de n'importe où) à remplir leur demande à l'assurance-emploi.

Nous continuons à distribuer des tracts et coller des affiches. Actuellement, et jusqu'au 17 mars nous le faisons dans le comté de Terrebonne où se déroulera une élection partielle à cette date.

Le 8 mars nous avons bloqué les voies d'accès de 5 compagnies sous-traitantes d'Amazon par qui Amazon continue d'engranger des profits malgré son illégalité face aux lois du travail et son mépris des travailleurs. Nous avons eu une bonne couverture médiatique. L'Alliance ouvrière est maintenant « sur la map ».

Nous organisons un grand rassemblement le 15 mars où seront prononcés des discours de travailleurs d'Amazon de représentants de la CSN, du MAC du CTI et peut-être de politiciens et artistes, la liste des orateurs n'est pas encore décidée. <https://www.facebook.com/events/4020536218225054/>

Bien évidemment, vous y êtes invités.

Je suis disponible pour vous rencontrer ou pour répondre à d'autres questions si vous le désirez.

Je passerai sûrement prochainement distribuer des tracts et faire de l'affichage autour du cégep. J'en profiterai pour aller faire le tour des bureaux des différents syndicats et de l'association étudiante.

### **Qu'est-ce qu'on peut espérer d'une campagne comme celle que vous mettez de l'avant?**

Nous savons déjà que Amazon a diminué ses ventes au Québec, mais pas seulement à cause de notre campagne de boycott mais aussi parce que les colis prennent beaucoup plus de temps à parvenir aux clients.

Cette campagne permet d'exposer quels sont les groupes et où individus qui sont du bord des travailleuses et travailleurs et qui sont du bord des multimilliardaires.

Cette campagne est déjà un succès puisqu'elle a réussi à réunir des gens qui luttent pour les mêmes idéaux.

C'est par la lutte qu'on apprend le plus. C'est par la lutte que nous nous organisons, nous garderons contact et nous lutterons pour d'autres causes ensemble.

Cette campagne de boycott permet de faire de l'éducation politique.

Dépendamment de l'ampleur de notre succès, ceci encouragera les travailleuses et les travailleurs à lutter contre leurs exploiters.

Ceci peut aussi décourager n'importe quelle entreprise d'imiter les gestes d'Amazon dans l'avenir.

Alliance ouvrière accueillera de nouveaux membres.

*Anonyme*

## Le Conseil de programmes du 20 février

La rencontre du 20 février a certainement été moins mouvementée que celle du 4 février où le Conseil de programmes a pris la décision de refuser la commandite du Club ONU, mais ce fut une rencontre du Conseil plutôt productive.

### Les commandites de voyages

En premier lieu, plusieurs commandites de voyages ont été traitées par le Conseil de programmes, tels que la commandite Espagne-Maroc pour le cours en histoire, la commandite du Parcours Laurentien ainsi que la commandite pour DISH à San Francisco pour apaiser certaines inquiétudes concernant le refus de la commandite du Club ONU.

### Participation au sein des comités non paritaires du Collège

Le Conseil de programmes a refusé de boycotter les comités non paritaires du Collège pour faire pression sur ceux-ci et s'est simplement positionné contre ces comités. Il a mandaté le Comité exécutif à tenir une Assemblée générale pour que l'AGEM prenne d'autres positions sur le sujet.

### Élections au sein du Conseil de programmes

Matteo Piano a été élu comme représentant du secteur technique au Conseil d'administration du Collège ainsi qu'au poste de trésorier du Comité exécutif. Echo Lafleur a été élu pour siéger sur le Comité sur la politique institutionnelle concernant la santé mentale.

### Le Conseil de programmes veut que l'Association soit plus visible

Le Conseil de programmes a adopté certaines propositions pour que le Conseil de programmes et le Comité exécutif augmentent la visibilité de l'Association.

Le Conseil de programmes a adopté une résolution pour que l'AGEM investisse dans le site web de l'Association pour faciliter la communication avec les membres de l'Association.

Le Conseil de programmes a autorisé les dépenses pour que le CREM puisse diffuser dans l'Agora.

### Le Conseil de programmes appuie les demandes concernant la salle de recueillement

Une étudiante a déposé une pétition signée par plus de 800 étudiant.e.s demandant au Collège Montmorency le retour de la salle de recueillement. Le Conseil de programme appuie les revendications de ces étudiant.e.s et demande activement le retour de la salle de recueillement. Il dénonce aussi les agissements des agent.e.s de sécurité du Collège Montmorency face aux étudiant.e.s qui prient dans les cages d'escaliers. Le Conseil a aussi proposé que l'AGEM entame une escalade des moyens de pression en mobilisant ceux et celles qui désirent obtenir un local de recueillement.

### Le Conseil de programmes déclenche les élections partielles

Le Conseil de programmes a autorisé le déclenchement des élections partielles pour le Conseil de programmes en hiver et modifié les règlements généraux pour que le Comité des élections puisse le faire par défaut.

Il risque d'être intéressant de voir ce que le Conseil de programmes pourra faire maintenant qu'il s'est libéré en grande partie de ces obligations concernant les commandites. Considérant que les réunions sont tout de même longues, il pourrait bénéficier d'une rencontre chaque 2 semaines plutôt que chaque mois.

Bref, on se voit au Conseil de programmes le 11 mars!

*Kevin Halley*

# L'AGEM: ton association étudiante ...mais comment ça marche?

## Une Association étudiante, c'est quoi en fait?

L'Association étudiante est un organisme à but non lucratif qui est accrédité par la *loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants*. En tant que tel, ça veut dire que c'est un organisme séparé et indépendant du Collège. Un peu comme un syndicat.

L'Association peut organiser des activités sociales, culturelles, des pétitions... ou même des grèves! Bref, toutes sortes d'actions qui peuvent servir à défendre les intérêts, de près ou de loin, des étudiant.e.s.

## Les différentes instances de l'Association

L'Association fonctionne grâce à plusieurs instances démocratiques. Afin d'aider à la compréhension, on peut commencer par une description simple de chacune de ces instances.

**L'Assemblée générale (AG)**, c'est une grande réunion où toutes les étudiant.e.s peuvent se présenter. Iels peuvent débattre des divers enjeux qui les concernent et finalement prendre des décisions qui guideront les actions l'AGEM. C'est l'AG qui décide les grandes lignes de l'Association. Bref, c'est une démocratie directe et c'est la plus forte instance de l'Association.

Le **Comité des élections** est élu par l'Assemblée générale. Elle a pour mission d'organiser les élections du Conseil de programmes.

Le **Conseil de programmes** est formé des représentant.e.s des différents profils de programmes. Iels sont élu.e.s par les étudiant.e.s de leur programme dans des élections organisées par le Comité des élections. Il aide à orienter le Comité exécutif dans ses actions et peut organiser des activités sociales ou culturelles. Il peut convoquer des assemblées générales ou des référendums sur de grandes questions qui concernent tous les membres de l'AGEM. Il traite aussi les commandites qui sont offertes par l'Association.

Les membres du **Comité exécutif** sont élus par et parmi les représentant.e.s de programmes. Il a pour premier but de faire l'exécution des décisions faites en Assemblée générale et en Conseil de programmes. Il organise aussi la tenue des Assemblées générales pour qu'elles fonctionnent adéquatement et que les étudiantes et les étudiants sachent de leur tenue. Il voit aussi à la bonne administration des fonds de l'Association.

Les **activités étudiantes** sont les divers comités étudiants et clubs qui ont majoritairement une mission sociale telle que le Club de Jeux de Montmorency, le Comité Radio Étudiante de Montmorency, etc.

## Comment est-ce que l'AGEM est financé et distribué?

L'AGEM est financé par toutes les étudiant.e.s en éducation régulière au CÉGEP Montmorency à l'aide d'une cotisation obligatoire de 30\$ par session. Ce qui équivaut à près de 550'000\$ par année.

Cet argent sert à financer toutes les activités de l'AGEM: ces employés permanents qui sont disponibles pour vous aider et vous conseiller les dépenses du café 1025, les différents comités et clubs de l'AGEM ainsi que plusieurs commandites faites pour des projets étudiants et certaines activités du Service de la Vie Étudiante du Collège.

Cet argent est divisé en cases budgétaires lors des assemblées générales de budgets, donc toutes peuvent discuter, débattre et finalement voter pour les cases budgétaires qu'iels veulent.

## Si je veux partir un projet, ça fonctionne comment?

Tu peux déposer une demande de commandite sur [agem.quebec](http://agem.quebec), on recommande que tu demandes à être présent.e lorsque la commandite sera traitée pour te donner les meilleures chances.

Tu peux aussi commencer un comité étudiant et planifier des activités, on pourra réserver des locaux pour toi – viens nous voir au D-1021-2 !

## Les commandites, ça marche comment?

Les demandes de commandites sont habituellement traitées en Conseil de programmes. Puisque le Conseil est appelé à traiter beaucoup de demandes ces temps-ci, ceci génère des rencontres qui se sont souvent très longues.

Lors de la rencontre du 4 février 2025, pour pallier ce problème, le Conseil a formé un Comité de commandites décisionnel avec une limite de dépenses de 5000\$. Le Comité de commandites est formé de tout membre du Conseil de programmes qui veut en faire partie.

Le Conseil de programmes a aussi adopté une politique de commandites qui rentrera en vigueur la session prochaine afin d'assurer une équité envers les différentes demandes.

*« C'est bien toute cette information, mais c'est quoi le truc d'Israël et du mandat BDS que j'ai entendu? »*

En fait, en septembre passé, l'Assemblée générale à Montmorency a voté à l'unanimité pour que l'AGEM fasse une campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions contre les produits, compagnies et organismes qui supporte l'État d'Israël.

Je ne vais pas me lancer dans un débat sur la question de la campagne, mais les instances de l'AGEM se doivent de suivre ce mandat donné par l'Assemblée. C'est dans ce contexte que certaines commandites peuvent être refusées.

## Les représentant.e.s de programmes sont voté.e.s comment, j'en ai jamais entendu parler!

Les élections du Conseil de programmes ont la forme suivante: une semaine est accordée à la mise en candidature en ligne, une semaine est accordée pour que les candidat.e.s fassent une campagne et 3 jours sont accordés pour que les étudiant.e.s du programme puissent voter.

Malheureusement, le Collège ne nous laisse pas publier les élections sur col.net, donc les élections sont généralement publiées sur les babillards de l'Association ainsi que sur ces réseaux sociaux. Il fait aussi partie des devoirs des candidats de faire connaître leur campagne.

## Les représentant.e.s font quoi?

Le rôle des conseiller.ières de programme est important, puisqu'iels représentent les étudiants.es de leur programme d'étude au Conseil de programmes. Il est important pour eux de rester à l'écoute des étudiants.es de leur programme afin de bien défendre leurs intérêts dans les différents projets de l'AGEM. Il faut donc qu'iels informent la population étudiante des activités offertes par l'AGEM et de la tenue des Assemblées générales. Afin de contribuer à alimenter la vie étudiante de leur programme, un budget est mis à leur disposition.

## Et les Assemblées générales, ça fonctionne comment?

Les Assemblées générales peuvent être convoquées par le conseil de programmes, par le comité exécutif ou par une pétition signée par 5% des membres de l'Association. Elles sont ouvertes à tous les membres de l'Association. Leur fonctionnement est régi par un code de procédures.

## Le code de procédures d'une rencontre, c'est quoi?

Le but d'un code de procédure est de permettre à tous de s'exprimer, mais d'arriver tout de même à des décisions tout en étant impartial dans le fonctionnement de l'Assemblée. Les Assemblées et les réunions des diverses instances fonctionnent d'après notre code de procédures qui peut être trouvé dans l'onglet documentation sur [agem.quebec](http://agem.quebec) mais en voici une version simplifiée!

**La proposition:** Toute personne peut faire une proposition, tant et aussi longtemps qu'aucune autre proposition n'est déjà en discussion. Le président pourra juger si la proposition est recevable. Toute proposition devra être appuyée par quelqu'un d'autre.

**L'amendement et le sous-amendement:** Les propositions qui visent à modifier le contenu d'une autre proposition en biffant, en ajoutant ou en remplaçant certains mots s'appellent des amendements. Tout amendement peut être lui-même amendé selon les mêmes règles. Il s'agit alors d'un sous-amendement. Un sous-amendement ne peut être amendé. L'amendement est irrecevable s'il est étranger au sujet de la proposition qu'il vise ou s'il a pour effet de changer le type ou la nature de la proposition considérée.

**La question préalable:** La question préalable sert à mettre fin à un débat qui s'étire inutilement. Il doit y avoir au moins 5 interventions avant de pouvoir la demander. Fais attention, tu ne peux pas présenter des arguments et poser la question préalable dans le même tour de parole. L'assemblée votera alors pour voir si elle est prête à voter sur la

proposition.

**Le point d'information:** Si tu ne comprends pas ce qui se passe, il suffit d'aller au micro ou de lever la main et demande au président de la séance ce qui se passe. Le président devra alors expliquer ce qui se passe, relire la proposition ou faire autre chose pour répondre à ce que tu veux savoir. Ne gêne-toi pas à demander.

**Appel sur une décision de la présidence:** La présidence doit être impartiale et être l'instrument de la démocratie. Alors, lorsqu'on n'est pas d'accord avec ces décisions, l'assemblée a le dernier mot. On peut donc faire appel à ces décisions.

## Exemple du système en action

**Proposition:** Que le CREM se penche sur l'achat d'une guitare pour ses émissions

**Amendement:** Qu'on achète un ours polaire à la place  
Jugé non recevable, car il n'y a pas de lien entre la guitare et l'ours – alors l'amendement dénature la proposition

**Amendement:** Qu'on achète une guitare usagée avec un budget de 800\$

**Sous-amendement:** budget de 10000\$  
Question préalable – Acceptée  
Vote sur le sous-amendement – Rejeté

**Sous-amendement:** budget de 900\$  
Vote sur le sous-amendement – Adopté  
Vote sur la proposition principale modifiée  
– Adopté

Heureusement, ce n'est pas toujours aussi compliqué!

## Pour en savoir plus

Tu peux toujours consulter les documents sources – notre constitution, les règlements généraux qui se trouve sur [agem.quebec](http://agem.quebec) dans l'onglet documentation – ou même venir nous voir au D-1021-2 pour toute question que tu pourrais avoir, on est là pour toi! Ton droit à l'information est fondamental.

*Kevin Halley*



# La « solution » du Collège concernant la salle de recueillement est ridicule!

**T**el que mentionné dans la dernière version de l'Affront, les étudiant.e.s du Collège veulent une salle de recueillement pour des motifs religieux - une demande qui devient encore plus pressante avec le Ramadan et le Carême ce mois-ci.

Des étudiant.e.s ont fait une pétition qui demande à avoir une salle de recueillement. Celle-ci a été signée par plus de 850 étudiant.e.s!

## Quelle est la réponse de l'administration?

Dans cette lettre adressée à « *la communauté musulmane* », on retrouve les plus grandes platitudes que j'ai vues dans un courriel du Collège qui manque entièrement tout engagement à respecter le droit à l'accommodement raisonnable de ces personnes, puisque le Collège « *fait face à une pression importante en ce qui concerne l'espace disponible* ».

Le Collège est pourtant toujours en expansion. C'est un choix que le Collège décide de ne pas investir dans des espaces communautaires, sociaux ou encore pour répondre aux besoins en accommodements.

Non seulement cela, mais une salle de recueillement était disponible jusqu'à très récemment. Le Collège a décidé de placer le bureau du SEECM à cet endroit et n'a pas rendu un espace équivalent depuis ce moment.

Lorsque l'AGEM demande pourquoi un local tel qu'avais été offert précédemment n'est plus offert, le Collège parle que c'était une « *décision institutionnelle* », mais lorsqu'on regarde les décisions du Conseil d'administration du Collège - rien! C'est alors clairement une décision des directions du Collège.

Bien sûr, à la place de répondre aux demandes étudiantes, on se fait

dire de cesser de faire la prière dans des espaces publics comme les cages d'escalier pour des raisons de « *sécurité* ». De plus, il dit que le Collège offre un local au SAA qui doit être réservé et qu'ils ont « *été en mesure d'augmenter les plages-horaires de l'actuel local de façon significative, c'est-à-dire en offrant 30 % de plus d'accessibilité.* »

Pour donner du contexte, ce local au SAA est ouvert de 7h à 16h puisque ce sont les heures du SAA. Seulement une personne peut l'utiliser en même temps. La grande nouvelle que le Collège vient nous dire c'est: « *Youpi! Les réservations sont 10 minutes à la place de 15 minutes donc maintenant 54 personnes peuvent être accommodées pendant une journée dans un CÉGEP de 8500 étudiant.e.s!* »

Petit problème, cette annonce ignore le fait que pour les personnes de foi musulmane, elles ne prient pas avant midi ce mois-ci... Alors, c'est plutôt comme 24 personnes qui peuvent être accommodées et ce chiffre ne va que descendre puisque la prière va devenir de plus en plus tard. Le Collège sait cela aussi puisque c'est un enjeu que l'AGEM lui a mentionné.

## Alors, qu'est-ce qu'on peut faire?

On peut continuer de faire des demandes d'accommodements sur le site web du Collège, on peut faire des réservations sur toutes les plages horaires offertes au local de SAA, on peut aller se plaindre à la vie étudiante si on ne peut pas réserver le local, on peut... faire des actions de visibilité dans le Collège.

J'invite toutes et tous qui veulent donner support à venir au local D-1021-2 pour montrer son intérêt à faire partie des actions futures pour faire pression au Collège.

**Kevin Halley**

Bonjour,

Nous avons bien pris note de votre message concernant la situation actuelle liée à l'accès à des espaces pour pratiquer les prières au Collège Montmorency. Nous comprenons l'importance que cette pratique revêt pour vous et d'autres membres de la communauté musulmane, et nous apprécions que vous ayez pris le temps de nous faire part de vos préoccupations.

Présentement, le Collège fait face à une pression importante en ce qui concerne l'espace disponible. En raison de la demande croissante pour les locaux d'enseignement, qui sont une priorité dans un milieu d'éducation, nous devons gérer ces espaces de manière optimale pour servir le plus grand nombre d'étudiants.

De plus, conformément au code de vie, il est essentiel de garantir un usage sécuritaire et respectueux des espaces publics, tels que les cages d'escalier, qui ne sont pas conçus pour accueillir des activités comme la prière, pour des raisons de sécurité et de circulation de tous.

Conscient de l'importance de favoriser un environnement inclusif et respectueux des besoins de l'ensemble de la communauté étudiante, le Collège a veillé à offrir un espace pour accommoder la population étudiante. À cet effet, le local C1518-16 a été désigné pour répondre aux demandes d'accommodement, dans le cadre des principes qui guident les décisions institutionnelles et en cohérence avec les valeurs de neutralité et d'accessibilité du Collège. Ce local offre des plages horaires chaque jour du lundi au vendredi. Nous encourageons les étudiants à utiliser ce local, tout en respectant les plages horaires disponibles et les règles établies. Afin de satisfaire aux dernières demandes reçues, nous avons été en mesure d'augmenter les plages-horaires de l'actuel local de façon significative, c'est-à-dire en offrant 30 % de plus d'accessibilité.

Malheureusement, en raison des contraintes importantes d'espace et de logistique, nous ne sommes pas en mesure d'offrir davantage d'accommodements pour répondre à vos besoins à ce moment-ci. Le fait d'accorder un local réservé exclusivement à la pratique d'une religion donnée constitue une contrainte excessive pour le Collège.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration. N'hésitez pas à nous contacter pour toute autre question.

Cordialement,

Direction des affaires étudiantes

Cette lettre a été modifié pour enlever le logotype du Collège

# Ne comptons que sur nos propres moyens

Faisant partie de l'AGEM depuis un certain moment, je vois souvent ce comportement qui me dérange... On essaie de faire quelque chose pour défendre les étudiant.e.s contre les actions de l'administration. Puis, lorsqu'il faut agir, mes collègues deviennent timides...

J'entends souvent quelque chose de similaire à ceci: « *L'administration n'est pas l'ennemi, qu'est-ce qui arrive si l'administration pense qu'on va trop vite? Qu'est-ce qui arrive si on bouscule des personnes qui ont réellement nos intérêts à cœur?* ».

Il fut un temps où j'aurais compris cette position, mais la réalisation que j'ai faite récemment c'est que nos mesures n'ont pas le même poids que les actions de l'administration. L'administration a énormément de pouvoir sur nous: il peut nous empêcher de communiquer avec nos membres en refusant d'envoyer des messages sur col.net à nos membres, il peut enlever nos affiches sur nos babillards s'il ne sont pas à leur goût, il peut nous forcer à nous adopter à des politiques du Collège. Bref, il a un pouvoir unilatéral sur nous.

Après nous on propose de faire des pétitions pour le faire plier, c'est sûr que ça ne marche pas! On peut seulement faire des suggestions. Ils peuvent simplement l'ignorer ou encore dire qu'ils vont faire quelque chose qui ne répond pas réellement à la demande tels que notre demande pour une salle de recueillement.

On peut s'asseoir avec eux, on peut débattre, on ne peut pas les forcer à agir à travers les différentes instances du Collège où on a des représentant.e.s puisqu'on toujours minoritaires dans ces instances.

## Qu'est-ce qu'on peut faire alors?

On doit agir *en dehors* du système de concertation. On doit utiliser notre association pour agir de façon concrète. Il faut se prendre en main et prendre des méthodes qui nous avantagent.

Il faut arrêter de s'en tenir aux rencontres où ils sont plus nombreux que nous - **on est la majorité!** On se doit d'utiliser notre nombre à notre avantage, même si c'est quelque chose de symbolique. Il faut montrer à l'administration que l'AGEM ce n'est pas un petit nombre d'étudiant.e.s élu.e.s, c'est pas une liste de noms sur une page - c'est nous toustes!

Il faut arrêter de se saboter nous-mêmes en faisant des compromis sur nos intérêts. Nos intérêts et les leurs ne sont pas compatibles. Ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas négocier. Ça veut simplement dire qu'on doit cesser de creuser notre tombe au lieu de s'organiser et d'affronter le problème devant nous.

Finalement, il faut se parler. Prenez un.e ami.e et parlez d'un enjeu qui vous intéresse. Essayez-vous, mobilisez-vous. On peut faire pression, on peut gagner.

On ne peut pas se permettre de jouer la roulette sur notre future - il faut saisir le pouvoir en dehors de la voix électoraliste. Faites une manifestation, faites un événement pour supporter des camarades, faites une grève... une occupation s'il le faut!

J'espère seulement qu'on va arrêter de ne rien faire.

**Kevin Halley**

# Sommes-nous prisonniers de la surconsommation américaine ?

Comme vous le savez sûrement tous, Donald Trump est de retour au pouvoir et, avec lui, des idées et projets bien précis concernant le Canada. Sa dernière menace? Imposer des taxes massives sur nos exportations, notamment sur l'aluminium et le bois d'œuvre. Au vu de la riposte de la part du Canada, nous entrons dans un cercle vicieux de taxation et vers le début d'une potentielle guerre commerciale.

Que ce soit dans la technologie, les vêtements ou même certains produits de base, une grande partie de ce que nous consommons vient des États-Unis. Mais, quels sont les dangers de cette surconsommation? Produits importés, fabrication à grande échelle, transport massif... Cela génère une empreinte carbone énorme et encourage un modèle de production non durable ce qui entraîne un impact environnemental monstre. De plus, la surconsommation crée une dépendance économique aux produits américains en affaiblissant ainsi les entreprises locales. Cette situation favorise aussi l'endettement, notamment chez nous, les jeunes étudiant.e.s, qui sont ciblé.e.s par des stratégies marketing poussant à l'achat impulsif. En plus d'être utilisés à des fins commerciales, on se fait maintenant menacer par nos voisins!

Il est maintenant impératif de se mobiliser afin de contrer cette tactique américaine qui nous vise directement.

Pourquoi continuer à soutenir des entreprises qui profitent de notre dépendance? En choisissant de boycotter ces produits, nous envoyons un message clair: nous refusons de financer une politique qui ne prend pas en compte nos intérêts. Même si, en pratique, la situation est plus complexe puisque les alternatives locales ne sont pas toujours accessibles ou disponibles, une chose est sûre: continuer à dépendre des États-Unis sans chercher d'autres solutions, c'est nous condamner à subir les décisions et laisser le sort de notre pays et de notre quotidien entre les mains d'autres que les nôtres.

Alors, est-ce qu'on attend de voir les prix exploser ou est-ce qu'on commence à repenser notre manière de consommer?

**Boycotter, c'est reprendre le contrôle.**

**Dalia Morsli**

# Le CEGEP soi-disant « apolitique »

**J**e dois préfacier cet article en disant que je supporte toutes les luttes mentionnées ci-dessous. Le but de mon article est simplement de montrer que le CEGEP est politique et qu'il est tout à fait politique de ne pas dénoncer le génocide à Gaza et l'occupation en Cisjordanie.

Le Collège n'a pas eu de problèmes à supporter le mouvement *Black Lives Matter* en 2020. Il a même des affiches supportant le mouvement dans plusieurs des locaux de l'administration jusqu'à ce jour.

Le Collège n'a pas eu de problèmes à supporter l'Ukraine lors de la semaine du 7 mars 2022 pour demander la paix en Ukraine. Il a organisé un atelier d'origami de crus dans l'Agora du Collège.

Mais, bien sûr, le Collège a un problème à supporter les palestinien.ne.s lorsqu'ils subissent un génocide et que leur territoire est occupé.

Il voulait annuler la conférence de Yakov Rabkin, professeur émérite en histoire à l'UDEM, sur « *Les Sciences humaines dans les débats sur Israël/Palestine* » lors de la semaine des sciences humaines en 2024.

Il ne voulait pas laisser des étudiant.e.s faire des kiosques en support au peuple palestinien.

Il a enlevé les affiches de l'Association pour l'Assemblée générale du 24 septembre 2024 concernant l'obtention d'un mandat BDS en support au peuple palestinien pour des raisons qui restent floues.

Il a demandé à ce qu'il y ait un certain nombre d'étudiant.e.s à 7h du matin pour faire une ligne du piquetage avant qu'il reconnaisse la décision de l'AGEM de lever les cours pour manifester en support avec le peuple palestinien.

Il a précipité l'appel d'offres pour trouver un concessionnaire pour la cafétéria pour un contrat de 10 ans et, ce, même s'il a formé un comité pour réviser la politique alimentaire du Collège. Un comité où une des propositions faites par les étudiant.e.s était de ne plus offrir des produits qui viennent des pays qui profitent des crimes de guerre.

Malgré le fait que le Collège dit ne prendre aucun côté du conflit, ceci est déjà une position politique.

On peut voir que la position du Collège n'a pas toujours été aussi

cachée comme l'écrivait Louis D'Alonzo dans le journal étudiant de Montmorency, *La Craque* en 1978:

« Ici à Montmorency, les S.A.E. distribue un texte (*Regards sur Israël*) qui vise à enjoliver le sionisme. »

Il décrit le texte comme suit: « *Se cachant derrière "l'humanisme" ce texte prêche la passivité aux palestiniens et nous enseigne que l'homme, "le plus grand" est celui qui accepte la souffrance et la misère sans riposter, sans réclamer ses droits.* »

Malheureusement, je n'ai pas trouvé une copie de « *Regards sur Israël* » donc je ne peux pas confirmer cette description de l'écrit. J'ai cherché, et j'ai trouvé qu'il y avait un livre publié en 1959, mais aucune copie ne semble être à la BANQ. Une revue avec le nom a été publiée de 1972 à 1981, mais je doute que Louis parle de celle-ci puisqu'il fait référence à un « *texte* » alors je n'ai pas été à la BANQ pour le consulter. Il est possible que le texte référencé soit introuvable aujourd'hui.

Bref, tout cela pour dire que l'administration a eu plus de 50 ans pour dénoncer le génocide palestinien et l'occupation de son territoire, et à ma connaissance, la seule fois qu'il s'est prononcé, ce n'était pas en faveur du peuple palestinien.

Lorsqu'on contraste cela avec l'adhésion du Collège à d'autres causes, tel le mouvement *Black Lives Matter* ou son support pour l'Ukraine, il devient apparent que son silence est complice.

Le Collège Montmorency n'est pas « *apolitique* », il a simplement décidé de se fermer la gueule lorsque le territoire palestinien est occupé et que les palestinien.ne.s subissent un génocide.

**Ce silence tue.**

**Kevin Halley**



# La Syrie, l'Ukraine, Trump... et le Collège Montmorency

Un samedi matin aussi banal que tous les autres. On ne va pas au cégep ce matin, on ne travaille pas non plus. Alors on a le temps de se faire couler un café avant de saisir sa tablette pour lire les derniers chamboulements de l'État du monde survenus durant mon (toujours trop court) sommeil. Et puis merde, comme on n'est vraiment pas pressé ce matin, au diable le café filtre, on va prendre le temps de faire mousser du lait et se fait un cortado.

Bien installée à la table, avec mon café et ma tablette, une connaissance rencontrée au cégep (oups, je veux dire au Collège Montmorency) et étudiant en sciences humaines me fait parvenir un article de la Presse en me mentionnant que ça parle de Momo. Tiens ! Lis ça... Qu'est-ce que t'en penses?

Pour être honnête, ça ne me tente pas trop de lire ça. Mafalda en Absurdistan. Le titre, outre que de me rappeler avoir feuilleté des bandes dessinées dans la bibliothèque de ma tante quand j'étais jeune... Enfin, encore plus jeune que maintenant... N'a rien pour stimuler ma curiosité. Mais bon, ma connaissance qui étudie en sciences molles va sans doute vouloir en discuter. Lison l'article pour lui faire plaisir, discutons-en et ensuite on passera à autre chose.

Bon, je ne suis pas certain de comprendre de quoi traite l'article exactement ni la nature exacte de celui-ci. Est-ce une job de bras ? Un coup de gueule contre les associations étudiantes ? Bien que j'eusse l'impression de lire une chronique du Journal de Montréal, j'étais bien en train de lire La Presse. Pourtant, d'ordinaire, j'aime plutôt la plume de cette journaliste.

Mais voilà qu'à travers des chroniques souvent très pertinentes sur la Syrie, la porno, Facebook et le fact Checking. Cette journaliste, plusieurs fois nominée pour des prix en journalisme, traite cette fois d'une mésentente concernant une décision de financement de l'association étudiante du Cégep de Laval. Eh ben... Est-ce moi qui serais en Absurdistan?

Toujours dans l'article en question, on nous suggère un parallèle entre les grèves étudiantes et le taux de représentativité dérisoire. Qu'en est-il au cégep de Laval. Est-ce que les grèves sont aussi fréquentes ? Avec des taux de participation anémique ? Allons vérifier à la source, si le commentaire insidieux de la journaliste tombe à propos ou si la comparaison laisse à désirer.

Donc, depuis le retour de la Covid, nous avons eu à 3 reprises des votes pour tenir une journée de grève. Pour grève du 1er avril 2022, il y a eu 3021 personnes qui ont voté oui et 291 ont voté non. Pour la grève 23 septembre 2022, c'est 3991 oui et 446 non. Pour ce qui du vote de la grève de la session dernière, 1390 oui et 490 non.

On pourrait toujours espérer une plus grande participation, mais ça ne semble pas si catastrophique que ce qui est sous-entendu dans l'article.

Bref, si ce n'était pas de ma connaissance en sciences humaines, j'aurais probablement perdu mon temps à la lecture de l'article...

Et vous, avez-vous déjà eu l'impression d'avoir perdu votre temps à la lecture d'un article?

**Anonyme**

## Le coût humain de la *fast fashion*

« It's only a cheap shirt. » said 8 billion people.

« J'ai nulle part d'autre où acheter. »

« C'est pas de ma faute ce qui se passe dans ces pays-là. »

« Je fais juste 2-3 commandes Shein par an. »

« Ce n'est pas moi qui arrête d'acheter qui va faire que ces enfants vont mieux vivre. »

Voici quelques excuses que beaucoup d'entre nous se disent pour se rassurer lorsqu'il s'agit d'acheter des vêtements à bas prix, de mauvaise qualité, produit dans des pays où les conditions de travail sont inhumaines. Cependant, ces justifications ne changent pas la réalité qui se cache derrière nos achats.

### Un fléau qui se propage

Le *fast fashion* est un véritable fléau de notre époque, un monstre de consommation qui grandit à chaque nouvelle tendance. Coquette, *vintage*, *schoolgirl*, *glamour*... et demain, quelle mode va encore nous pousser à acheter sans réfléchir? On se laisse emporter par le tourbillon des tendances de la mode sans même se poser la question: d'où viennent ces vêtements et quelles sont les conséquences de nos achats? En tant qu'étudiant.e.s, on devrait prendre un moment pour réfléchir à l'impact de nos choix, et ne plus se laisser aveugler par le plaisir immédiat d'un nouveau vêtement dans notre garde-robe. On a tous suivi des cours au secondaire sur l'histoire de l'industrialisation, les conditions de travail, les pays du tiers monde, etc. Comment sommes-nous encore aussi insensibles à la cause?

Les grandes marques de *fast fashion* comme Shein ou Zara produisent des millions de vêtements chaque année dans des usines situées principalement dans ces pays-là. Ces vêtements sont fabriqués dans des conditions de travail souvent déplorables, où des enfants et des adultes travaillent dans des ateliers surpeuplés, sans protections adéquates et pour des salaires à en faire rire. Chaque pièce de vêtement à bas prix que nous achetons contribue directement à ce système d'exploitation.

### Ce qui se cache derrière nos achats

Oui, tu veux ce nouveau pull, cette robe à la mode, ou cette paire de chaussures tendance. Mais as-tu déjà réfléchi à la personne qui l'a fabriqué? Elle aussi a des rêves, et, comme toi, elle a envie de vivre sa jeunesse, pas de passer ses journées dans une usine, sans sécurité et avec un salaire qui ne lui permet même pas de se nourrir correctement.

« C'est pas moi qui arrête d'acheter qui va créer une différence pour ces gens »

Donc ils sont condamnés à passer leur vie à faire des vêtements dans des conditions minables? Les conditions de travail dans ces usines sont littéralement terrifiantes: horaires interminables, absence de droits fondamentaux, absence de sécurité, et parfois, des salaires inférieurs au minimum vital. Ces marques sont souvent accusées de fermer les yeux sur ces réalités pour maximiser leurs profits, mais c'est pourtant nous, les consommateurs, qui continuons à alimenter ce système en

faisant des achats compulsifs.

### Notre conscience

Même si, à notre échelle, on ne pourra peut-être pas changer la donne pour ces travailleur.euse.s, chaque achat responsable est un chandail de moins qu'ils auront à produire pour nous, et ça, ça nous permet de dormir sur nos deux oreilles. Imagine deux secondes ces enfants qui passent leurs journées à fabriquer des vêtements pour répondre à la prochaine tendance. Nous avons eu le privilège d'avoir une éducation. En retour pour ce privilège, il est de notre devoir de remettre en question nos habitudes de consommation. On a le pouvoir de faire la différence! Acheter chez Shein ou Zara, ce n'est pas juste une question de prix, c'est soutenir un système qui exploite des travailleur.euse.s à l'autre bout du monde. Mais ce n'est pas tout perdu: il existe des alternatives! Pour le même budget, on pourrait se permettre d'acheter quelques pièces d'entreprises éthiques, qui respectent les droits des ouvriers et garantissent des conditions de travail dignes. Prenons un instant: avec les 100 ou 200 dollars qu'on dépense dans un *haul* Shein, on pourrait s'offrir des pièces de meilleure qualité, provenant de marques qui respectent les travailleurs et soutiennent une économie plus juste.

Bien sûr, il est facile de dire que ce n'est pas nous qui allons changer quoi que ce soit. Mais si tout le monde pensait ainsi, rien ne changerait. Le changement, aussi petit soit-il, commence par chacun de nous. Imaginons si nous pouvions visiter ces usines, même pour une journée. Voir de nos propres yeux les conditions dans lesquelles ces ouvrier.ère.s, souvent des enfants, fabriquent nos vêtements à une vitesse effrénée, cela suffirait peut-être à faire changer notre façon de consommer. Si nous pouvions observer les conditions de travail déplorables, nous ne regarderions plus nos achats de la même manière.

La *fast fashion*, ce n'est pas « juste un chandail cute pas cher ». Cela a un coût, un coût humain, et ce coût, c'est nous qui le payons indirectement à travers les injustices qui se produisent dans les pays où ces vêtements sont fabriqués.

Comme le dit cette citation :





# Whispers

Glistening skies of the unknown  
Shining above, tempting yet unreachable  
Words riding the winds  
Always passing, never heard

Hitched breaths,  
Clogging up reality,  
Blurring the world,  
Tearing down the guidelines

Searching, searching  
Tossing, turning, scouring  
Looking desperately for a piece of clarity

Deep inside the brain  
Following every wrinkles  
Hoping to find the missing pieces  
Hoping to find something, anything.

Mixed up thoughts,  
Banging in the distance  
Plunging, yelling at the imperceptible

Glistening skies of the unknown,  
Calming, but ominous  
Asking, begging to be trusted  
Sweeping it's snickers away in the winds.

C.E.



## Projet d'histoire de l'AGEM

Je suis dans le procès de faire l'histoire des plus de 50ans d'existence de l'association étudiante. Le but est d'en apprendre sur son fonctionnement, ses luttes et ses victoires à travers le temps pour nous permettre à l'association de nous améliorer.

Pour ce faire, j'ai trié les archives de l'association, cherché dans les archives de la BANQ ainsi que dans d'autres médiums où de l'information sur l'association pourrait se trouver. Je prévois faire des entrevues pour permettre la création d'un narratif plus claire de cette histoire.

Si tu c'est un projet qui t'intéresse, tu peux me contacter sur Teams ou en envoyant un courriel à [histoire@kevh.ca](mailto:histoire@kevh.ca).

**Kevin Halley**

## Assemblée générale du 1 avril à 12h à la Salle Multifonction

L'ordre du jour:

1. Procédures
2. Campagne BDS
3. Comités non paritaires
4. Levée

On vous invite tous à venir à l'Assemblée pour que votre voix soit entendue!

**Le Comité exécutif**

## Rire en vrai et pas derrière un écran

J'adore les sorties. En général, c'est cinéma, restaurant ou une soirée *chill* à la maison. Mais l'autre soir, j'ai testé une pièce de théâtre à [La Comédie de Montréal](#). Honnêtement, je ne m'attendais pas à autant rire.

Le spectacle s'appelait *Vénus Beauté*, une comédie sur un chirurgien esthétique à l'ego surdimensionné, tentant de convaincre une jeune femme « moche » de transformer son corps pour avoir une meilleure vie. Ce sont des blagues sur un sujet assez complexe, qui dénoncent les dangers de la chirurgie esthétique et les stéréotypes hommes/femmes. Je trouve ça formidable et original d'en faire une comédie avec une morale, plutôt que d'aborder le sujet uniquement à travers des documentaires ou des films dramatiques.

À la fin de la représentation, les comédiens ont expliqué qu'ils jouent des spectacles depuis neuf ans, mais que depuis la pandémie, le financement est devenu plus difficile. **Soutenons ces artistes si talentueux!**

**Lyna Provost**

## Élections au Conseil de programmes

Plusieurs programmes d'études ne sont pas représentés au sein du Conseil de programmes de ton association étudiante, c'est le moment idéal pour t'impliquer!

Le Conseil de programme est l'instance chargée d'orienter les actions de l'AGEM. Il prend action tant sur l'organisation de la vie étudiante au Collège que sur l'application des mandats adoptée en Assemblée générale. Cette instance décisionnelle de l'AGEM se réunit au minimum une fois par mois.

Le rôle des conseiller.ières de programme est important, puisqu'iels représentent les étudiants.es de leur programme d'étude au Conseil de programmes. C'est donc important de rester à l'écoute des étudiants.es de son programme afin de bien défendre leurs intérêts dans les différents projets de l'AGEM. Il faut donc informer la population étudiante des activités offertes par l'AGEM et de la tenue des Assemblées générales. Afin de contribuer à alimenter la vie étudiante de leur programme, un budget et mis à leur disposition.

**Voici le calendrier d'élections pour les élections à venir :**

- Mise en candidature 10 mars au 14 mars
- Campagne électorale 17 mars au 21 mars
- Période de votation 25 au 27 mars

Si vous désirez vous présenter, vous pouvez remplir le formulaire disponible sur [agem.quebec](http://agem.quebec) dans l'onglet « *Nous joindre* ».

Pour informations supplémentaires, venez au local D1021-2 ou envoyez-nous un courriel à [agem@cmontmorency.qc.ca](mailto:agem@cmontmorency.qc.ca)

**Le Comité des élections**

# **Tu veux te joindre à L'AFFRONT?**

**Viens au D-1021-2 et dit que tu es intéressé.e!**

**Écrit à [affront@agem.quebec](mailto:affront@agem.quebec)!**

**Préféablement, viens avec une idée de ce que tu veux écrire ou même un texte déjà écrit, on s'arrangera pour le reste.**

**Si tu veux faire partie de l'équipe, dis-le aussi,  
On te cherche justement !**

**La date limite pour les articles écrits est le 4 avril!**